

Registre mensuel
Rejets Chimiques du mois de
Mars 2025

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF
CNPE EDF - CNPE du Bugey

Registre n°
EDF-BUG-2025-03-CHI-Men-00

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur		
Responsable du site		

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
03/04/2025 09:14	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Observation(s) globale(s) au registre

Aucune observation globale à apporter à ce registre.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre 5

2. Limites réglementaires..... 5

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines..... 6

 3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX..... 6

 3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX..... 6

 3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation 7

 3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide..... 7

 3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière..... 7

 3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière..... 7

 3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre 8

 3.5 Bilan des rejets de cuivre et de zinc 8

 3.6 Bilan des rejets chimiques via SEO 8

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction..... 9

 4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction 9

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites 10

6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites..... 11

7. Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites 13

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE du Bugey pour le mois de Mars 2025.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 avril 2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression

Décision n°2022-DC-0726 du 28 juin 2022 modifiant la décision n°2014-DC-0442 de l'Autorité de sûreté fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°45, n°78, n°89 et n°173 exploitées par Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)

Décision n°2022-DC-0727 du 28 juin 2022 modifiant la décision n°2014-DC-0443 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°45, n°78, n°89 et n°173 exploitées par Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE du Bugey EDF-BUG-2025-03-CHI-Men-00	Registre mensuel Rejets chimiques Mars 2025
---	--	---

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

03/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Hydrazine	/	7,50E-03	6,29E-06	9,382E-02	3,45E-01
Ethanolamine	/	1,27E+00	5,95E-04	2,575E+00	1,42E+01
Phosphates	5,02E+00	1,57E+01	1,52E-02	1,128E+02	1,77E+02
Azote total	/	2,91E+01	3,68E-02	3,229E+02	9,23E+02
Acide borique	3,63E+01	1,19E+02	1,10E-01	5,463E+02	1,16E+03
Détergents	1,88E-01	4,54E-01	5,68E-04	3,813E+00	7,65E+00

Commentaires :

RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

02/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Metaux totaux	/	3,44E-01	1,93E-04	5,973E+00	1,09E+01
MES	/	1,76E+01	8,77E-03	2,118E+02	4,05E+02
DCO	/	6,82E+00	3,39E-03	1,049E+02	2,38E+02

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

03/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Ammonium	/	6,46E-02	8,66E-05	6,213E-01	2,05E+00
Chlorures	/	1,99E+01	6,04E-02	1,947E+02	6,18E+02
Sodium	/	6,19E+02	1,88E+00	5,537E+03	1,54E+04
Sulfates	/	1,40E+03	4,24E+00	1,246E+04	3,57E+04

Commentaires :

RAS

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

03/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

Aucun traitement par monochloramine depuis janvier 2025.

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

03/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
DCO	/	1,32E+03	1,43E+00	3,040E+04	1,04E+05
Polyacrylates	/	1,22E+03	1,32E+00	2,800E+04	9,61E+04
Sodium	/	1,39E+02	1,51E-01	3,200E+03	1,10E+04

Commentaires :

RAS

3.5 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

Non concerné

3.6 Bilan des rejets chimiques via SEO

03/2025		Bilan mensuel			Bilan Annuel
Emissaire	Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

02/2025	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Metaux totaux	/	9,40E-03	1,23E-05	1,260E-02	1,78E-02

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

Emissaire	Substances	Flux 24H (kg)		Concentration en sortie de station (mg/L)	
		Max	Limite	Max	Limite
STEP	DCO	2,11E+00	2,00E+01	5,10E+01	3,00E+02
STEP	DBO5	2,28E-01	1,00E+01	5,00E+00	1,00E+02
STEP	MES	3,42E-01	1,50E+01	8,00E+00	1,00E+02
STEP	Phosphore total	1,65E-01	5,00E-01	1,30E+01	/
STEP	Azote global	9,23E-01	2,00E+00	2,92E+01	/

Commentaires : Surveillance bimestrielle sur la période de mars à avril 2025.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE du Bugey EDF-BUG-2025-03-CHI-Men-00	Registre mensuel Rejets chimiques Mars 2025
---	--	---

6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

03/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T et S	Acide borique	3,63E+01	5,00E+02	1,19E+02	2,10E+03	1,10E-01	3,00E+00	/	/	1,16E+03	2,30E+04
Ensemble réservoirs T et S	Détergents	1,88E-01	6,00E+01	4,54E-01	1,35E+02	5,68E-04	3,60E-01	/	/	7,65E+00	8,00E+03
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Azote total	/	/	2,91E+01	1,20E+02	3,68E-02	3,00E-01	/	/	9,23E+02	8,90E+03
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Hydrazine	/	/	7,50E-03	2,20E+00	6,29E-06	6,00E-03	/	/	3,45E-01	3,20E+01
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Phosphates	5,02E+00	4,00E+01	1,57E+01	1,00E+02	1,52E-02	2,40E-01	/	/	1,77E+02	1,55E+03
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	DCO	/	/	1,32E+03	3,90E+03	1,43E+00	4,50E+00	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Polyacrylates	/	/	1,22E+03	3,00E+03	1,32E+00	3,50E+00	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Sodium	/	/	1,39E+02	1,48E+03	1,51E-01	1,70E+00	/	/	1,10E+04	3,80E+05
Ensemble réservoirs A et fosses démin	Sodium	/	/	5,33E+02	8,20E+02	1,46E+00	1,80E+00	/	/	/	/

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE du Bugey EDF-BUG-2025-03-CHI-Men-00	Registre mensuel Rejets chimiques Mars 2025
---	--	---

03/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs A et fosses démin	Sulfates	/	/	1,40E+03	3,00E+03	4,24E+00	8,90E+00	/	/	/	/
Ensemble fosses démin	Chlorures	/	/	1,99E+01	1,50E+02	6,04E-02	1,10E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T, S, Ex, SEO, Station démin	Ethanolamine	/	/	1,27E+00	1,60E+01	5,95E-04	8,00E-02	/	/	1,42E+01	1,15E+03

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE du Bugey EDF-BUG-2025-03-CHI-Men-00	Registre mensuel Rejets chimiques Mars 2025
---	--	---

7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

02/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T, S et Ex	DCO	/	/	6,82E+00	4,50E+02	3,39E-03	7,90E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T, S et Ex	MES	/	/	1,76E+01	1,20E+02	8,77E-03	2,50E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs A, T, S et Ex	Metaux totaux	/	/	/	/	1,93E-04	6,00E-03	5,985E+00	2,40E+01	1,09E+01	1,40E+02

Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			